

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - 28526 - 2000 B 01525 - 393 712 286 - SEPHORA

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, located in the top left corner of the page.

SEPHORA

S.A.S au capital de 78 256 500 euros

**41 Rue Ybry
92 200 Neuilly sur Seine**

**SIRET 393 712 286 03775
APE 4775 Z**

COMPTES ANNUELS 2023

BILAN - ACTIF		31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement		3 829,95	3 829,95		
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		251 760 805,28	146 375 407,76	105 385 397,52	90 497 846,48
Fonds commercial		155 115 497,75	5 989 717,00	149 125 780,75	150 082 989,88
Autres immobilisations incorporelles		13 065 600,16		13 065 600,16	9 125 530,74
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					9144
TOTAL immobilisations incorporelles		419 945 733,14	152 368 954,71	267 576 778,43	249 715 511,10
Terrains					
Constructions		216 500 062,59	176 031 172,07	40 468 890,52	36 034 245,52
Installations techniques, matériel et outillage industriels		58 534 610,34	47 656 676,27	10 877 934,07	10 417 780,53
Autres immobilisations corporelles		125 941 214,80	103 559 160,63	22 382 054,17	19 009 906,88
Immobilisations en cours		4 722 367,52		4 722 367,52	2 778 420,79
Avances et acomptes		386 855,04		386 855,04	261 798,26
TOTAL immobilisations corporelles		406 085 110,29	327 247 008,97	78 838 101,32	68 502 151,98
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Autres participations		779 076 428,77	152 170 962,94	626 905 465,83	593 645 396,81
Créances rattachées à des participations		2 651 600,37		2 651 600,37	4 279 452,19
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		9 193 784,14		9 193 784,14	10 075 404,21
TOTAL immobilisations financières		790 921 813,28	152 170 962,94	638 750 850,34	608 000 253,21
TOTAL (II)		1 616 952 656,71	631 786 926,62	985 165 730,09	926 217 916,29
Matières premières, approvisionnements		7 196 502,16	1 420 769,00	5 775 733,16	5 436 005,86
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises		286 741 991,38	26 581 426,00	260 160 565,38	211 149 801,10
TOTAL Stocks		293 938 493,54	28 002 195,00	265 936 298,54	216 585 806,96
Avances et acomptes versés sur commandes		1 661 863,62		1 661 863,62	1 024 433,72
Clients et comptes rattachés		198 446 705,64	1 127 769,56	197 318 936,08	159 000 791,07
Autres créances		195 033 969,74	17 590 108,93	177 443 860,81	161 143 843,28
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL Créances		393 480 675,38	18 717 878,49	374 762 796,89	320 144 634,35
Valeurs mobilières de placement	Dont actions propres :				
Disponibilités		25 928 148,84		25 928 148,84	24 679 178,14
TOTAL Trésorerie		25 928 148,84		25 928 148,84	24 679 178,14
Charges constatées d'avance		6 861 049,82		6 861 049,82	6 372 955,79
TOTAL (III)		721 870 231,20	46 720 073,49	675 150 157,71	568 807 008,96
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)				
Primes de remboursement des obligations	(V)				
Ecart de conversion actif	(VI)	751 585,43		751 585,43	2 037 680,26
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)		2 339 574 473,34	678 507 000,11	1 661 067 473,23	1 497 052 605,51

BILAN - PASSIF			31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	(Dont versé : 78 256 500)		78 256 500,00	78 256 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			185 096 578,00	185 096 578,37
Ecart de réévaluation	(Dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale			7 825 650,00	7 825 650,00
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :)			
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants :)		32 968 235,48	32 968 235,48
TOTAL réserves			40 793 885,48	40 793 885,48
Report à nouveau			180 384 169,27	134 317 028,65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			262 672 464,97	46 067 140,62
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			72 854 288,14	67 176 421,33
TOTAL (I)			820 057 885,86	551 707 554,45
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques			35 894 911,00	33 347 988,46
Provisions pour charges			18 175 390,39	14 993 771,72
TOTAL (III)			54 070 301,39	48 341 760,18
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			327 639,18	204 654,15
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs :)		195 016 803,26	385 840 661,65
TOTAL dettes financières			195 344 442,44	386 045 315,80
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			380 525 452,35	312 442 660,70
Dettes fiscales et sociales			118 808 491,30	114 656 946,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			34 459 206,21	29 426 521,75
Autres dettes			46 668 320,52	44 545 938,54
TOTAL dettes d'exploitation			580 461 470,38	501 072 066,99
Produits constatés d'avance			10 724 494,05	9 662 327,22
TOTAL (IV)			786 530 406,87	896 779 710,01
Ecart de conversion passif	(V)		408 878,74	233 580,87
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)			1 661 067 472,86	1 497 062 605,51

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice 2023			Exercice 2022
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		1 452 062 569,40	490 752 120,62	1 942 814 690,02	1 622 248 537,64
Production vendue	Biens				
	Services	64 019 459,84	150 731 849,57	214 751 309,41	172 621 212,83
Chiffres d'affaires nets		1 516 082 029,24	641 483 970,19	2 157 565 999,43	1 794 869 750,47
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				465 742,60	17 560 267,86
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				47 173 920,11	39 453 532,24
Autres produits				280 723 355,19	224 248 081,88
Total des produits d'exploitation (I)				2 485 929 017,33	2 076 131 632,45
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				1 217 884 440	947 772 430
Variation de stock (marchandises)				-51 614 711	-8 767 322
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				17 780 177	16 601 314
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-940 938	-843 870
Autres achats et charges externes				638 650 480	522 274 625
Impôts, taxes et versements assimilés				17 122 981	18 182 450
Salaires et traitements				220 497 414	198 759 815
Charges sociales				86 896 442	76 953 619
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		55 444 799	54 527 045
		- dotations aux provisions		10 956 038	12 334 297
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			29 719 248	25 914 351
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			13 456 023	22 198 979
Autres charges				9 165 189	9 395 751
Total des charges d'exploitation (II)				2 265 017 583	1 895 303 486
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				220 911 435	180 828 146
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations				180 554 961,40	56 390 605,86
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				856 333,20	2 581 610,84
Autres intérêts et produits assimilés				1 902 497,89	937 339,67
Reprises sur provisions et transferts de charges				3 466 830,88	1 032 803,39
Différences positives de change				5 030 811,48	56 367 183,06
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				191 811 434,85	117 309 542,82
Dotations financières aux amortissements et provisions				43 964 921,93	737 277,49
Intérêts et charges assimilés				8 024 986,28	5 202 371,42
Différences négatives de change				11 750 403,98	48 834 341,88
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				63 740 312,19	54 773 990,79
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				128 071 122,66	62 535 552,03
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				348 982 557,46	243 363 698,47
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital				87 547,56	212 912 940,53
Reprises sur provisions et transferts de charges				33 955 386,57	24 746 294,48
Total des produits exceptionnels (VII)				34 042 934,13	237 659 235,01
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				9 724 500,69	89 740,20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				48 755,44	331 678 325,23
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				41 792 348,34	45 052 994,83
Total des charges exceptionnelles (VIII)				51 565 604,47	376 821 060,26
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				-17 522 670,34	-139 161 825,25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				15 849 743,52	13 761 361,34
Impôts sur les bénéfices (X)				52 937 678,63	44 373 371,26
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				2 711 783 386,31	2 431 100 410,28
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				2 449 110 921,34	2 385 033 269,66
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				262 672 464,97	46 067 140,62

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

Sephora exerce pour son propre compte une activité de création et d'exploitation de magasins de vente de tous produits et articles de beauté, de parfumerie et de soins corporels.

Sephora exerce aussi pour le compte de ses filiales, une activité de gestion de marque, de création, de services liés à la distribution de tous produits de parfumerie et de cosmétiques. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente.

Sephora est une société du groupe **LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON**.

A – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

▪ Développement de la société :

Sephora a poursuivi, au cours de l'année 2023, son propre développement en France et à l'étranger en soutenant ses filiales.

Les faits caractéristiques intervenus au cours de l'année 2023 sont les suivants :

- Poursuite de la rationalisation du réseau France, avec l'ouverture de 3 nouveaux magasins, et la fermeture de 5 magasins existants. Rénovation et transformation profonde de notre magasin flagship des Champs Elysées.
- Forte croissance des volumes vendus à nos filiales Européennes, en lien avec leur forte croissance sur ces marchés.

▪ Evolution et perspectives d'avenir :

Le premier trimestre 2024 est toujours porté par une forte dynamique, avec une croissance de +17% en France et de +40% en Europe. Les autres régions performant toujours très bien également. Si cet environnement porteur se maintient, les objectifs fixés pour 2024 devraient être largement atteints.

B – PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES :

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 2014-03, modifié par le règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les méthodes comptables appliquées au titre de l'exercice comptable 2023 sont identiques à celles de l'exercice 2022.

IMMOBILISATIONS :

Les éléments d'actif immobilisé apportés à l'occasion des opérations de fusion ont été inscrits dans les comptes de la société absorbante en reprenant les valeurs figurant au bilan des sociétés absorbées (prix de revient d'origine, amortissements pratiqués, provisions pour dépréciation). Les amortissements ont continué à être calculés d'après les valeurs d'origine figurant au bilan des sociétés absorbées.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les droits de marque, les fonds de commerce acquis, ne sont pas amortis car protégés juridiquement, ils sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

Les logiciels informatiques sont amortis sur le mode linéaire sur une période de 1 à 7 ans. Un amortissement dérogatoire est constaté pour les biens éligibles en résultat exceptionnel.

Les immobilisations incorporelles libellées sous la mention « Fonds Commercial » correspondent à :

- Des fonds de commerce pour 112.015 K€
Dans ce montant figure l'allocation du mali technique constaté en 2004 lors de l'absorption de Sephora France par Sephora S.A. à hauteur de 88.193 K€. Ce mali technique est considéré comme assimilable à un fonds de commerce dont la durée d'utilisation est non limitée.
- Des droits au bail pour 43.100 K€

Un test de dépréciation systématique est réalisé au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, sur les fonds de commerce et les droits au bail.

La valeur comptable des magasins est comparée à leur valeur d'utilité déterminée sur la base des cash-flows générés par son activité. Si pour un magasin donné, ces cash-flows sont négatifs, et s'il n'est pas couvert par d'autres magasins bénéficiaires sur la même zone de chalandise, alors une dépréciation du fonds de commerce est comptabilisée.

Sur la base des tests mis en œuvre à la clôture des comptes de l'exercice 2023, aucun fonds de commerce n'a été déprécié.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur les durées suivantes :

INTITULE	DUREES
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Installations, matériels, outillages	5 ans
Matériel de bureau informatique	2 à 3 ans
Mobilier de bureau	5 ans et 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

Une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est constituée dès lors qu'apparaît une perte probable. C'est le cas lorsque des opérations de relocalisation et de rénovation connues au moment de l'arrêté des comptes vont conduire à passer en perte des immobilisations pour leur valeur nette comptable.

Dans cette hypothèse, une provision est comptabilisée à hauteur de 100% de cette valeur nette comptable. Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 3.047 K€ (contre 5.472 K€ fin 2022).

Une provision pour remise en état des magasins est constituée dès lors qu'une clause du bail le prévoit, et ce, pour couvrir les coûts inhérents aux travaux permettant de restituer au bailleur le local en l'état initial, sur la base d'un coût moyen au m2. Cette provision est actualisée chaque année.

Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 6.282 K€ (contre 5.035 K€ fin 2022).

1.3 Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. La valeur d'usage est calculée, soit à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie soit en fonction de la situation nette de la filiale.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les coûts d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans par la constatation d'amortissements dérogatoires.

1.4 Tableau des filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société	Observations
				Brute	Nette						
Filiales (détenues à + 50%)											
SEPHORA ASIA PTE LTD	60 751	31 996	100,00%	56 281	56 281	0	0	1 761	1 938	0	
SEPHORA PORTUGAL PERFUMERIA LDA	5 000	-1 861	100,00%	11 264	11 264	2 008	0	52 058	1 814	0	
SEPHORA POLSKA SP ZOO	11 522	10 419	100,00%	30 397	30 397	0	0	202 528	5 535	0	
SEPHORA GREECE SA	45 136	-19 138	100,00%	76 154	76 154	0	0	79 977	9 206	0	
SEPHORA SRO (Rép. Tchèque)	2 556	-301	100,00%	2 120	2 120	0	0	56 722	1 499	0	
DOTCOM GROUP COMERCIO DE PRESENTES	61 571	-7 014	100,00%	184 831	52 432	0	0	60 339	-5 641	0	
BEAUTY IN MOTION SDN BDH (Malaisie)	1 773	260	100,00%	2 019	2 019	0	0	94 182	7 288	395	
SEPHORA SWEDEN AB	6 187	-3 063	100,00%	7 667	7 667	0	0	41 098	3 251	0	
SEPHORA AUSTRALIA PTY LTD	1 230	-32 007	100,00%	1 389	1 389	0	0	191 834	-8 738	0	
SEPHORA DANMARK APS	10 034	-13 496	100,00%	10 025	10 025	0	0	25 794	975	0	
SEPHORA SWITZERLAND SA	2 700	-2 440	100,00%	2 301	2 301	0	0	54 797	6 092	0	
S+ SAS	40	2 085	100,00%	40	40	0	0	336 159	18 753	8 128	
SEPHORA LUXEMBOURG SARL	12	-212	100,00%	13	13	133	0	15 712	1 468	265	
SEPHORA KOSMETIC A.S	4 949	-1 596	100,00%	43 190	43 190	0	0	155 338	15 312	7 152	
SEPHORA GERMANY GMBH	2 725	-63 883	100,00%	2 725	2 725	0	0	124 212	-2 993	0	
SEPHORA MONACO SAM	150	-1 252	98,67%	150	150	-349	0	8 600	1 566	1 316	
PT SEPHORA INDONESIA	170	-29	99,00%	227	227	0	0	8 640	370	0	
SEPHORA HONG KONG LTD	0	-20 702	100,00%	0	0	0	0	29 829	-4 338	0	
SEPHORA NEW ZELAND LTD	2 828	-9 395	100,00%	2 967	2 967	0	0	16 748	-4 878	0	
SEPHORA KOREA LTD	18 261	-40 343	100,00%	19 772	0	17 050	0	10 011	-898	0	
SEPHORA COSMETICS ROMANIA SA	96	-1 667	100,00%	42 998	42 998	0	0	94 344	10 564	7 907	
SEPHORA BULGARIA FOOD	652	-35	100,00%	8 700	8 700	0	0	8 525	978	2 652	
SEPHORA COSMETICS DOO	204	-352	100,00%	7 724	7 724	0	0	16 033	1 722	1 995	
SEPHORA MOYEN ORIENT SA	432	-108 187	70,00%	63 994	63 994	0	0	0	105 619	138 512	
SEPHORA MEXICO SRLCV	14 701	-5 785	82,35%	15 843	15 843	0	0	148 129	7 193	0	
FEELUNIQUE HOLDING LTD	429	-144 084	100,00%	142 454	142 454	8 287	0	156 691	-7 477	0	
PT CMA	585	-1	99,99%	600	600	0	0	0	-11	0	
Participations détenues entre 10 et 50%											
SEPHORA SINGAPORE PTE LTD	2 947	-4 140	40,00%	1 188	1 188	0	0	131 944	6 055	0	
LVMH IBERIA SL	0	0	17,11%	42 045	42 045	0	0	0	0	12 233	
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société	Observations
Filiales françaises (ensemble)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Filiales étrangères (ensemble)	10 008	-23 917	0	0	0	0	0	67 665	634	0	
TOTAUX				779 076	626 905	27 130	0			180 555	

2. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Conformément aux contrats de ventes, les créances sont principalement constatées à l'expédition.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances échues depuis plus de 6 mois et moins de 1 an sont dépréciées à hauteur de 50 %, entre 1 an et 18 mois pour 75 % et au-delà de 18 mois pour 100%.

3. STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le coût d'achat moyen pondéré inclut le coût d'achat des produits diminué des remises sur factures auxquels s'ajoutent les frais d'approche.

Une provision pour dépréciation est calculée sur cette valeur des stocks diminuée des RFA en stock.

A fin décembre 2023, cette provision est constituée en fonction :

- du délai de rotation sur les produits « actifs »,
- des dates d'entrée en stock pour les « Nouveautés » et les « One Shot » (produits événementiels)
- des dates d'inactivation pour les « inactifs » (produits retirés de la vente et non repris par les fournisseurs).

Pour les produits « Nouveautés », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 5% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,

Pour les produits « actifs », les taux appliqués sont les suivants :

- Taux de 1% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 0 et 12 mois
- Taux de 10% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 12 et 18 mois
- Taux de 15% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 18 et 24 mois
- Taux de 30% pour les produits avec un délai de rotation supérieur à 24 mois.

Pour les produits « One shot », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 15% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,
- Taux de 30% pour les produits entrés entre 12 mois et 24 mois,
- Taux de 80% pour les produits entrés depuis plus de 24 mois

Pour les produits « Inactifs », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 30% pour les produits retirés de la vente depuis moins de 3 mois,
- Taux de 50% pour les produits retirés de la vente entre 3 mois et 6 mois
- Taux de 75% pour les produits retirés de la vente entre 6 mois et 12 mois
- Taux de 90% pour les produits retirés de la vente entre 12 et 24 mois
- Taux de 100% pour les produits retirés de la vente depuis plus de 24 mois.

Pour les produits retirés de la vente mais faisant l'objet d'une reprise par les fournisseurs, la provision est égale à 20% de la valeur de ces produits.

Pour les produits identifiés en destruction et en casse, la provision est égale à 100% de la valeur de ces produits.

Une provision pour démarque est constituée pour couvrir le risque d'écart de stocks entre la date de l'inventaire complet réalisé en cours d'année et la clôture fiscale du 31 décembre. Le calcul est le suivant :
Chiffre d'affaires entre date d'inventaire et 31 décembre multiplié par le taux de démarque constaté lors du précédent inventaire complet – montant réel des écarts sur stock constaté entre ces deux dates.

4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Dans le cadre de la gestion de ses activités, la société est impliquée ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, les relations avec ses salariés et toutes autres matières inhérentes à ses activités. La société estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

A titre d'information, les dotations pour risques et charges de l'exercice se sont élevées à 16.280 K€. Les reprises se montent, quant à elles, à 16.519 K€.

Ces dotations et reprises se décomposent de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Solde au 31/12/2023
Provisions pour renouvellement des baux	1 366	973	0	120	2 220
Provisions pour remise en état des magasins	5 035	2 624	0	1 377	6 282
Provisions pour pertes de change	2 038	752	2038	0	752
Provisions pour indemnités départs en retraite	3 677	420	157	0	3 941
Provisions pour litiges sociaux	5 023	6 454	703	3 528	7 246
Provisions pour impôts	300	200	0	0	500
Provisions programme Cartes de fidélité	5 315	2 072	561	0	6 826
Autres provisions pour risques	25 588	8 752	938	7 097	26 305
Total	48 342	22 247	4 397	12 122	54 070

Les reprises non utilisées à hauteur de 12.122 K€ concernent principalement les provisions pour litiges de la filiale en Russie (6.847 K€) et les litiges sociaux (3.528 K€).

Programme de fidélité Sephora

Le programme de fidélité Sephora consiste à envoyer un bon de remise de 10 % (valable 6 mois) à tous clients fidèles ayant capitalisé 150 points ou 4 journées d'achats.

En respect de l'avis 2004-E du comité d'urgence de la réglementation comptable, Sephora constate une provision pour risque sur la base du coût de revient de l'avantage accordé dès l'octroi de ce dernier. La provision est calculée à partir du nombre de points non utilisés et du nombre de bons de réduction émis et non périmés, pondérée d'un coefficient de probabilité d'utilisation.

Le montant au bilan fin 2023 est de 6.826 K€ (contre 5.315 K€ fin 2022).

5. REMISES DE FIN D'ANNEE A RECEVOIR

Les Remises de Fin d'Année à recevoir sont constatées au bilan en diminution du poste Fournisseurs de marchandises.

C – NOTES SUR LE BILAN :

Les chiffres figurant dans les tableaux présentés ci-après sont exprimés en euros.

1. BILAN

1.1 Immobilisations (tableau DGI 2054 cf.ci après)

1.2 Amortissements (tableau DGI 2055 cf.ci après)

1.3 Provisions (tableau DGI 2056 cf.ci après)

1.4 Etat des créances et des Dettes (tableau DGI 2057 cf.ci après)

1.5 Capitaux propres

Le capital social est composé par 26 085 500 actions de 3 euros de valeur nominale.

Montants exprimés en milliers d'euros

Comptes	Solde d'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes	Amort. dérogatoire	Solde de clôture
Capital	78 257					78 257
Primes d'émission et de fusion	185 097					185 097
Réserves légales	7 826					7 826
Autres réserves	32 968					32 968
Report à nouveau	134 317	46 067		0		180 384
Résultat de l'exercice	46 067	-46 067	262 672			262 672
TOTAL	484 532	0	262 672	0	0	747 204
Provisions réglementées	67 176				5 678	72 854
TOTAL CAPITAUX PROPRES	551 708	0	262 672	0	5 678	820 058

1.6 Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2023
Clients factures à établir	17 438
Fournisseurs avoirs à recevoir	100 845
Créances sociales et fiscales	221
Créances diverses	25
	118 529

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2024

Formulaire réglementaire D 4
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise **SEPHORA SAS** "PROVINCIAIRE" Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Acquisitions, créations, apports et variations de poste à poste		
				C'est-à-dire à la mise en évaluation par suite de l'acquisition ou de la création d'un bien ou d'un droit				
INFORM.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	3 830	00	00	00	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	408 784 528	KE	KI	80 272 787	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI		
	Sur sol propre	Dont Composants 19	KJ		KK	KL		
	Sur sol d'autrui	Dont Composants 30	KM	222 149 130	KN	KO	16 425 191	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants 31	KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants 32	KS	59 896 842	KT	KU	5 801 447	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX		
	Matériel de transport *		KY		KZ	LA		
	Matériel de bureau et matériel informatique		LB	125 351 880	LC	LD	12 555 087	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	2 778 421	LI	LJ	4 509 103	
	Avances et acomptes		LK	261 798	LL	LM	127 142	
	TOTAL III	LN	410 438 051	LO	LP	39 317 970		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		01		02	03	
		Autres participations		04	730 323 856	05	06	53 032 025
Autres titres immobilisés			07		08	09		
Prêts et autres immobilisations financières			10	10 075 404	11	12	954 560	
TOTAL IV		13	740 399 260	14	15	53 996 585		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		16	1 559 625 870	17	18	153 577 342		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Durations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale * ou évaluation au mise en équivalence			
		par versement de poste à poste		par cession à des tiers ou par destruction ou par annulation d'un droit en cours d'exercice				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INFORM.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IX		00	3 830	00				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	10	7 243 804	01	41 871 608	02	419 941 903	03		
CORPORELLES	Terrains		04		05		06		07		
	Sur sol propre		08		09		10		11		
	Sur sol d'autrui		12		13	22 074 258	14	218 500 083	15		
	Inst. gales, agencements et am. des constructions *		16		17		18		19		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		20		21	8 983 679	22	58 534 610	23		
	Inst. gales, agencements, aménagements divers *		24		25		26		27		
	Matériel de transport		28		29		30		31		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		32		33	12 085 732	34	125 941 215	35		
	Emballages récupérables et divers *		36		37		38		39		
	Immobilisations corporelles en cours		40	2 546 987	41	18 190	42	4 722 368	43		
	Avances et acomptes		44	2 085	45	0	46	386 855	47		
	TOTAL III	48	2 549 052	49	41 121 859	50	406 085 110	51			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		00		01		02		03	
		Autres participations		04		05	1 627 852	06	781 728 029	07	
Autres titres immobilisés			08		09		10		11		
Prêts et autres immobilisations financières			12		13	1 836 180	14	9 193 784	15		
TOTAL IV		16		17	3 464 032	18	790 921 813	19			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		20	9 792 856	21	86 457 499	22	1 616 952 657	23			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cagel 6 coup

Document annexe (article 13 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SEPHORA SAS *** Entreprise au capital ***</u>										Neant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif en reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CJ	3 830	EL	0	EJ		EY	3 830		
Fonds commercial		HJ		RF		HJ		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		FE	152 308 128	FI	30 458 822	FG	36 391 540	PH	148 375 408		
TOTAL I		RK	152 311 958	HM	30 458 822	HN	36 391 540	RIJ	148 379 238		
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions		PN		PN		PD		PO			
Sur sol propre		PH	182 190 104	PS	12 853 103	PL	20 751 932	PI	174 101 275		
Sur sol d'autrui		PA		PA		PK		PI			
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PZ	49 479 052	QA	3 591 484	QB	6 531 056	QC	46 539 469		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD		QE		QF		QG			
Autres		QH		QH		QI		QK			
Inst. générales, agencements, aménagements divers		QJ		QJ		QK		QL			
Matériel de transport		QI	108 341 953	QI	8 731 411	QK	11 514 203	QO	103 559 161		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QF		QF		QK		QO			
Emballages récupérables et divers		QI		QI		QK		QO			
TOTAL II		QI	338 011 119	QV	24 985 977	QW	38 797 191	QX	324 199 905		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QX	490 323 075	QY	55 444 799	QZ	75 188 731	QZ	470 579 143		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et parts	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		MY		N2		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RF		RR		RS		RT		RU	
Autres immobilisations incorporelles		RY	32 688 201	PA		P7	25 081 013	P8		Q1	7 525 188
TOTAL I		RW	32 688 201	RY		RL	25 081 013	SB		SC	7 525 188
Terrains		Q2		Q3		Q5		Q6		Q7	
Constructions		Q8		R1		R3		R4		R5	
Sur sol propre		R7		R8		S1		S2		S3	
Sur sol d'autrui		SS		S4		S8		S9		T1	
Inst. générales, agencements, aménagements divers		T3		T1		T4		T7		T8	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		U1		U2		U4		U5		U6	
Autres		U8		U9		V1		V3		V4	
Inst. générales, agencements, aménagements divers		V6		V7	522 637	V1		W1	374 377	W2	148 259
Matériel de transport		W4		W5		W6		W8		W9	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		X2		X3	522 637	X4		X1	374 377	X7	148 259
Emballages récupérables et divers											
TOTAL II											
Frais d'acquisition de titres de participation		YL				YU				YV	
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	32 688 201	NR	522 637	NS	25 081 013	NT	374 377	NI	7 773 448
Total général au début (NP + QO + NR)		NW	33 208 838	Total général au début (NS + NT + NI)		NY	25 435 390	Total général au début (NW + NY)		NZ	7 773 448
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								ZP		ZI	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications sont données dans l'annexe 2024 de la notice n° 2024

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copie Goup

Exemplaire administratif (1) A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SEPHORA SAS

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise
SEPHORA SAS

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconnaissance des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TA	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A - II) *	3L	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3Y	TD	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	67 176 421	TX	28 808 772				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03		03	04				
	Provisions pour perte d'insulation (art. 39 quinquies B du CGI)	II		II	III				
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		IQ	IR				
	TOTAL I	3Z	67 176 421	TS	28 808 772	II	72 854 288		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 385 388	4B	973 214	4C	119 872	4D	2 219 730
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4I		4J		4K		4L	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4I	2 037 680	4I	751 585	4Y	2 037 680	4A	751 585
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	3 677 475	4Y	419 766	4Z	158 594	5A	3 940 647
	Provisions pour impôts (I)	5B	300 000	5C	200 000	5D	0	5E	500 000
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5D	5 034 790	5I	2 624 113	5J	1 377 325	5K	6 281 578
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	6C		6P		6Q		6R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5H		5N	0	5I	0	5I	0
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5Y	35 925 427	5N	17 278 457	5X	12 827 124	5Y	40 376 781
	TOTAL II	5Z	48 341 760	TV	22 247 136	TV	18 518 595	IX	54 070 301
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	IA	8 760 891	IB	7 907 903	IC	8 879 078	4D	5 989 717
		IE	3 924 780	IF	3 048 134	4E	3 925 810	6H	3 047 104
		02		03		04		05	
		3L	132 399 007	3Y	19 771 956	3W	0	7X	152 170 983
	Sur stocks et en cours	4N	24 792 427	4P	28 002 195	4R	24 792 427	4S	28 002 195
	Sur comptes clients	4I	704 398	4J	1 126 945	4Y	703 571	4W	1 127 770
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	4X	669 905	4Y	17 590 109	4Z	664 905	7A	17 590 109
	TOTAL III	7B	169 251 407	7C	77 447 242	7Z	38 770 792	7A	207 927 857
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	284 769 589	UB	134 181 017	UC	84 098 159	7D	334 852 447
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	FE	55 728 592	FE	47 117 716			
		- financières	UG	43 785 786	UG	3 025 056			
		- exceptionnelles	UI	34 686 639	UI	33 955 387			
Titres mis en équivalence : montants de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculés selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					IO				

(I) à déduire sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées, sur l'état de détail des charges à payer, par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

(1) à déduire sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées, sur l'état détaillé des charges à payer, dans la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III du CGI.

* Des explications complémentaires relatives aux données sont à fournir en annexe n° 3122

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2024

Exercice closant le 31/12/2024
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : <u>SEBECOR SAS</u>		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UJ	2 051 600	
	Prêts (1) (2)	UF		
	Autres immobilisations financières	UT	9 193 784	
			6 389 481	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients donneurs ou locataires	VJ		
	Autres créances clients	VX	198 448 708	
	Caisse représentative de titres (hors des dépôts et des effets au porteur) *	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	LY	120 611	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	94 784	
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	0
		Taxe sur la valeur ajoutée	VG	9 614 333
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	128 455
		Divers	VP	0
	Groupe et associés (2)	VC	55 212 080	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	129 865 707	
	Charges constatées d'avance	VS	8 861 050	
	TOTAUX		VT	412 187 110
	REVENUS	(1) Montants des	VI	409 371 157
Prêts accordés en cours d'exercice		VJ		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		VK		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VY			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TS		
Autres emprunts obligataires (1)		TZ		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	UG	327 639	
	à plus d'un an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		RA	152 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		RE	380 525 452	
Personnel et comptes rattachés		RI	62 348 052	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		RD	27 658 996	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	RI	59 605	
	Taxe sur la valeur ajoutée	RV	20 317 074	
	Obligations cautionnées	RX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	RQ	8 428 765	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		RI	34 459 208	
Groupe et associés (2)		VI	43 016 803	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		RK	46 688 321	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI		
Produits constatés d'avance		RI	10 724 494	
TOTAUX		VT	786 530 407	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	327 639	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	204 854	
	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012		VL	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1.7 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2023
Clients avoirs à établir	14 142
Charge à payer sur perte de change	0
Dettes sociales et fiscales	0
Dettes diverses	0
Fournisseurs factures non parvenues	139 191
Fournisseurs immobilisations factures non parvenues	0
Intérêt comptes courants et comptes bancaires	275
Intérêt sur emprunts	0
	153 609

1.8 Produits et charges imputables à un autre exercice

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2023
Charges constatées d'avance (*)	6 861
Produits constatés d'avance (**)	10 724

(*) Les charges constatées d'avance concernent principalement l'étalement de droits d'entrée (baux), d'assurance et de maintenance informatique.

(**) Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des participations aux travaux reçues de nos bailleurs.

D. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

1.1 Chiffre d'affaires

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	VENTES DE MARCHANDISES	PRESTATIONS DE SERVICES (*)	Total
France	1 452 063	64 019	1 516 082
Export et CE	490 752	150 732	641 484
	1 942 815	214 751	2 157 566

Les prestations de services sont majoritairement constituées de royalties, de management fees et de prestations logistiques facturées aux filiales.

On y trouve également des refacturations médias et animations aux différentes marques.

1.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	CHARGES	PRODUITS	NET
Provision sur titres, sur comptes courants filiales, situation nette filiale	36 772	0	-36 772
Pertes sur filiales	0	0	0
Intérêts comptes courants intra-groupe	7 977	856	-7 121
Pertes et gains de change	11 750	5 031	-6 720
Autres mouvements sur provisions	7 193	3 467	-3 726
Autres frais et produits financiers	48	1 902	1 854
Dividendes reçus	0	180 555	180 555
TOTAL	63 740	191 811	128 071

1.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	CHARGES	PRODUITS	NET
Opérations de gestion	9 725	0	-9 725
Opérations en capital	49	88	39
Amortissements dérogatoires	34 487	28 809	-5 678
Autres amortissements et provisions	7 306	5 147	-2 159
TOTAL	51 566	34 043	-17 523

Le résultat exceptionnel 2023 est une perte de -17 millions d'euros en 2023, principalement causée par le versement d'une subvention en faveur de notre filiale Sephora Corée pour 9,7 millions d'euros.

1.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant & Participation	Résultat Exceptionnel	Résultat net Comptable
Social avant IS	333 132 814	-17 522 670	315 610 144
Retraitements extra-comptables	-112 795 289	9 924 501	-102 870 788
Base imposable	220 337 525	-7 598 170	212 739 355
Impôt sur les bénéfices	-56 876 088	1 961 328	-54 914 760
Crédits d'impôt			2 146 388
Imputations diverses			-169 307
Impôts sur les bénéfices de l'exercice :			-52 937 679

(*) L'impôt sur les sociétés est calculé au taux de 25 %.

Une contribution sociale de 3,3% est calculée sur la partie de l'impôt sur les sociétés dépassant 763 K€.

Le montant des crédits d'impôts dont bénéficie Sephora SAS pour l'exercice 2023 s'élève à 2 147 K€ dont 1 940 K€ au titre du versement à la Fondation Louis Vuitton.

A noter qu'il n'y a pas de Crédit Impôt Recherche au titre de l'exercice 2023.

E. INFORMATIONS DIVERSES :

1. Situation fiscale différée ou latente

▪ Impôts différés Actif

Montants exprimés en milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2023	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Provisions Risques & Charges	30 265	7 817	953	31 218	8 064
Provisions sur stocks	20 869	5 390	2 713	23 582	6 091
Provisions créances clients	893	231	-60	834	215
Dépréciations immobilisations corporelles & incorporelles	0	0	0	0	0
Participation	13 613	3 516	2 213	15 826	4 088
C3S	2 461	636	453	2 914	753
Autres taxes	2 308	596	58	2 365	611
Factures à recevoir non déductibles	0	0	6 900	6 900	1 782
Impact des marges arrières	40 283	10 405	5 260	45 543	11 764
Autres différences temporaires	20 536	5 304	-235	20 301	5 244
Ecart de conversion	234	60	175	409	106
Déficits reportables	0	0	0	0	0
Impôt différé Actif	131 460	33 956	18 430	149 890	38 717

▪ Impôts différés Passif

Montants exprimés en milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2023	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Ecart de conversion	-2 037,7	-526	1 286	-752	-194
Impôt différé Passif	-2 038	-526	1 286	-752	-194

(*) Ces impôts différés sont calculés au taux de 25,83% qu'ils soient considérés à court terme comme à long terme.

2. Filiales et participations

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

3. Effectifs exercice 2023 (ETP)

	Moyen	Au 31/12/2023
Cadres	1 068	109
Agents de maîtrise	843	864
Employé(e)s	3 082	3 365
Total	4 993	4 338

4. Engagements pour indemnités de départ à la retraite

Les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC 2003-R01.

Cette indemnité fait l'objet d'une provision présentée au bilan en provision pour risques et charges dans son intégralité.

Les calculs, effectués par le Cabinet Mercer, impliquent la prise en compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- probabilité de présence jusqu'à la date de la retraite,
- taux de mortalité à l'âge de la retraite,
- taux d'inflation de 2% (sans changement par rapport à 2022),
- taux d'actualisation de 3,70% (hausse de 0.60 points par rapport à 2022),
- taux d'évolution des salaires de 3% (sans changement par rapport à 2022),
- âge de départ en retraite de 65 ans en moyenne pour les cadres (sans changement par rapport à 2022) et entre 62 ans et 64 ans pour les non-cadres,
- taux de charges sociales moyennes de 47% (sans changement par rapport à 2022).

Au total, au 31 décembre 2023, la provision pour indemnités de départ en retraite s'élève à 3.941 K€ (contre 3.677 K€ fin 2022).

Les droits de l'année, l'amortissement des écarts actuariels et la charge d'intérêts de l'année sont enregistrés en résultat d'exploitation.

5. Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- Engagements donnés au titre des loyers sièges et magasins :

Cautions du **CIC**, NEANT

Cautions de la **Société Générale** pour un montant de 15.105.316 euros,

Cautions de la **BNP Paribas** pour un montant de 3.851.516 euros.

- Engagements donnés au titre des cautions bancaires :

Il s'agit de lettres de confort et de garantie à première demande données auprès d'établissements bancaires au profit de nos filiales étrangères pour un montant de 246 932 904 euros (contre 233 994 554 euros fin 2022).

DECLARATION GLOBALE DES COUVERTURES DE CHANGE REALISEES SUR LES MARCHES FINANCIERS

En milliers d'euros

Instruments de couverture utilisés ⁽¹⁾		Opérations d'exploitation (achats/ventes) dont opérations réalisées ⁽¹⁾ :		Résultats des instruments sur opérations couvertes réalisées ⁽²⁾	Résultats des instruments sur opérations couvertes de l'exercice suivant ⁽²⁾
Nature	Montant				
Contrat de change à terme	12 725 797	Ventes	12 725 797	1 522 927	0
	0	Achats	0	0	0
Option de change	150 885 968	Ventes	11 910 401	700 364	1 463 802
	0	Achats	0	0	0

(1) '-': la société est acheteuse de devises.
'+', la société est vendeuse de devises.

(2) '-': la société réalise une perte.
'+', la société réalise un profit.

6. Régime Fiscal

La société Sephora SA a opté pour le régime de l'intégration fiscale, la société tête de groupe étant :

LVMH
22 avenue Montaigne
75008 PARIS

La charge d'impôt comptabilisée ne présente pas de divergence avec l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

7. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

LVMH
22 avenue Montaigne
75008 PARIS
SIRET 775 670 417 00051 APE 741J

8. Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Néant.

SEPHORA

Société par actions simplifiée au capital de 78.256.500 euros
Siège social : 41 rue Ybry, 92200 Neuilly-sur-Seine
393 712 286 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 JUIN 2024

Le mardi 25 juin 2024,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'Associé unique de la Société, la société LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON, Société Européenne, dont le siège social est situé 22, avenue Montaigne 75008 PARIS, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 775 670 417, propriétaire de l'intégralité des actions composant 100% du capital social et des droits de vote de la Société, dûment représentée Monsieur Stéphane Bianchi,

.../...

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le **résultat bénéficiaire** de l'exercice clos le 31 décembre 2023, de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à	262.672.464,97 euros
Le report à nouveau créditeur au 31 décembre 2023 s'élevant à	180.384.169,27 euros
Le montant total distribuable est de	443.056.634,24 euros

Proposition d'affectation :	
Distribution à titre de dividende	190.000.000,00 euros
Affectation en report à nouveau	<u>253.056.634,24 euros</u>

Total	253.056.634,24 euros
--------------	-----------------------------

Le dividende brut ressort à 7,28 euros par action avant effet de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires. Il sera mis en paiement le 25 juin 2024.

L'Associé unique prend acte de ce que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

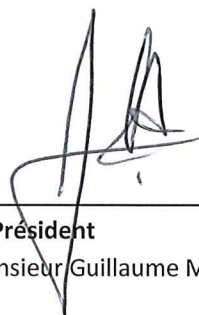
Exercice	Nombre d'actions composant le capital social	Dividende brut versé (*) (en euros)
2020	26 085 500	3,58
2021	26 085 500	3,45
2022	26 085 500	néant

⁽¹⁾ Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires

Cette décision est **adoptée** par l'Associé unique.

.../...

Extrait certifié conforme



Le Président
Monsieur Guillaume Motte

SEPHORA

Société par Actions Simplifiée

41, rue Ybry

92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SEPHORA

Société par Actions Simplifiée

41, rue Ybry

92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société SEPHORA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEPHORA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Benedicte Sabadie*

Bénédicte SABADIE

BILAN - ACTIF		31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement		3 829,95	3 829,95		
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		251 760 805,28	146 375 407,76	105 385 397,52	90 497 846,48
Fonds commercial		155 115 497,75	5 989 717,00	149 125 780,75	150 082 989,88
Autres immobilisations incorporelles		13 065 600,16		13 065 600,16	9 125 530,74
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					9144
TOTAL immobilisations incorporelles		419 945 733,14	152 368 954,71	267 576 778,43	249 715 511,10
Terrains					
Constructions		216 500 062,59	176 031 172,07	40 468 890,52	36 034 245,52
Installations techniques, matériel et outillage industriels		58 534 610,34	47 656 676,27	10 877 934,07	10 417 780,53
Autres immobilisations corporelles		125 941 214,80	103 559 160,63	22 382 054,17	19 009 906,88
Immobilisations en cours		4 722 367,52		4 722 367,52	2 778 420,79
Avances et acomptes		386 855,04		386 855,04	261 798,26
TOTAL immobilisations corporelles		406 085 110,29	327 247 008,97	78 838 101,32	68 502 151,98
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Autres participations		779 076 428,77	152 170 962,94	626 905 465,83	593 645 396,81
Créances rattachées à des participations		2 651 600,37		2 651 600,37	4 279 452,19
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		9 193 784,14		9 193 784,14	10 075 404,21
TOTAL immobilisations financières		790 921 813,28	152 170 962,94	638 750 850,34	608 000 253,21
TOTAL (II)		1 616 952 656,71	631 786 926,62	985 165 730,09	926 217 916,29
Matières premières, approvisionnements		7 196 502,16	1 420 769,00	5 775 733,16	5 436 005,86
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises		286 741 991,38	26 581 426,00	260 160 565,38	211 149 801,10
TOTAL Stocks		293 938 493,54	28 002 195,00	265 936 298,54	216 585 806,96
Avances et acomptes versés sur commandes		1 661 863,62		1 661 863,62	1 024 433,72
Clients et comptes rattachés		198 446 705,64	1 127 769,56	197 318 936,08	159 000 791,07
Autres créances		195 033 969,74	17 590 108,93	177 443 860,81	161 143 843,28
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL Créances		393 480 675,38	18 717 878,49	374 762 796,89	320 144 634,35
Valeurs mobilières de placement	Dont actions propres :				
Disponibilités		25 928 148,84		25 928 148,84	24 679 178,14
TOTAL Trésorerie		25 928 148,84		25 928 148,84	24 679 178,14
Charges constatées d'avance		6 861 049,82		6 861 049,82	6 372 955,79
TOTAL (III)		721 870 231,20	46 720 073,49	675 150 157,71	568 807 008,96
Frais d'émission d'emprunt à évaluer	(IV)				
Primes de remboursement des obligations	(V)				
Ecarts de conversion actif	(VI)	751 585,43		751 585,43	2 037 680,26
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)		2 339 574 473,34	678 507 000,11	1 661 067 473,23	1 497 062 605,51

BILAN - PASSIF			31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	(Dont versé : 78 256 500)		78 256 500,00	78 256 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			185 096 578,00	185 096 578,37
Ecart de réévaluation	(Dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale			7 825 650,00	7 825 650,00
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :)			
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants :)		32 968 235,48	32 968 235,48
TOTAL réserves			40 793 885,48	40 793 885,48
Report à nouveau			180 384 169,27	134 317 028,65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			262 672 464,97	46 067 140,62
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			72 854 288,14	67 176 421,33
TOTAL (I)			820 057 885,86	551 707 554,45
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques			35 894 911,00	33 347 988,46
Provisions pour charges			18 175 390,39	14 993 771,72
TOTAL (III)			54 070 301,39	48 341 760,18
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			327 639,18	204 654,15
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs :)		195 016 803,26	385 840 661,65
TOTAL dettes financières			195 344 442,44	386 045 315,80
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			380 525 452,35	312 442 660,70
Dettes fiscales et sociales			118 808 491,30	114 656 946,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			34 459 206,21	29 426 521,75
Autres dettes			46 668 320,52	44 545 938,54
TOTAL dettes d'exploitation			580 461 470,38	501 072 066,99
Produits constatés d'avance			10 724 494,05	9 662 327,22
TOTAL (IV)			786 530 406,87	896 779 710,01
Ecart de conversion passif	(V)		408 878,74	233 580,87
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)			1 661 067 472,86	1 497 062 605,51

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice 2023			Exercice 2022
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		1 452 062 569,40	490 752 120,62	1 942 814 690,02	1 622 248 537,64
- Production vendue	Biens				
	Services	64 019 459,84	150 731 849,57	214 751 309,41	172 621 212,83
Chiffres d'affaires nets		1 516 082 029,24	641 483 970,19	2 157 565 999,43	1 794 869 750,47
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				465 742,60	17 560 267,86
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				47 173 920,11	39 453 532,24
Autres produits				280 723 355,19	224 248 081,88
Total des produits d'exploitation (I)				2 485 929 017,33	2 076 131 632,45
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				1 217 884 440	947 772 430
Variation de stock (marchandises)				-51 614 711	-8 767 322
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				17 780 177	16 601 314
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-940 938	-843 870
Autres achats et charges externes				638 650 480	522 274 625
Impôts, taxes et versements assimilés				17 122 981	18 182 450
Salaires et traitements				220 497 414	198 759 815
Charges sociales				86 896 442	76 953 619
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations - dotations aux amortissements			55 444 799	54 527 045
	- dotations aux provisions			10 956 038	12 334 297
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			29 719 248	25 914 351
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			13 456 023	22 198 979
Autres charges				9 165 189	9 395 751
Total des charges d'exploitation (II)				2 265 017 583	1 895 303 486
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				220 911 435	180 828 146
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations				180 554 961,40	56 390 605,86
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				856 333,20	2 581 610,84
Autres intérêts et produits assimilés				1 902 497,89	937 339,67
Reprises sur provisions et transferts de charges				3 466 830,88	1 032 803,39
Différences positives de change				5 030 811,48	56 367 183,06
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				191 811 434,85	117 309 542,82
Dotations financières aux amortissements et provisions				43 964 921,93	737 277,49
Intérêts et charges assimilées				8 024 986,28	5 202 371,42
Différences négatives de change				11 750 403,98	48 834 341,88
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				63 740 312,19	54 773 990,79
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				128 071 122,66	62 535 552,03
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				348 982 557,46	243 363 698,47
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital				87 547,56	212 912 940,53
Reprises sur provisions et transferts de charges				33 955 386,57	24 746 294,48
Total des produits exceptionnels (VII)				34 042 934,13	237 659 235,01
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				9 724 500,69	89 740,20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				48 755,44	331 678 325,23
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				41 792 348,34	45 052 994,83
Total des charges exceptionnelles (VIII)				51 565 604,47	376 821 060,26
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				-17 522 670,34	-139 161 825,25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				15 849 743,52	13 761 361,34
Impôts sur les bénéfices (X)				52 937 678,63	44 373 371,26
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				2 711 783 386,31	2 431 100 410,28
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				2 449 110 921,34	2 385 033 269,66
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				262 672 464,97	46 067 140,62

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023

Sephora exerce pour son propre compte une activité de création et d'exploitation de magasins de vente de tous produits et articles de beauté, de parfumerie et de soins corporels.

Sephora exerce aussi pour le compte de ses filiales, une activité de gestion de marque, de création, de services liés à la distribution de tous produits de parfumerie et de cosmétiques. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente.

Sephora est une société du groupe **LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON**.

A – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

▪ Développement de la société :

Sephora a poursuivi, au cours de l'année 2023, son propre développement en France et à l'étranger en soutenant ses filiales.

Les faits caractéristiques intervenus au cours de l'année 2023 sont les suivants :

- Poursuite de la rationalisation du réseau France, avec l'ouverture de 3 nouveaux magasins, et la fermeture de 5 magasins existants. Rénovation et transformation profonde de notre magasin flagship des Champs Elysées.
- Forte croissance des volumes vendus à nos filiales Européennes, en lien avec leur forte croissance sur ces marchés.

▪ Evolution et perspectives d'avenir :

Le premier trimestre 2024 est toujours porté par une forte dynamique, avec une croissance de +17% en France et de +40% en Europe. Les autres régions performant toujours très bien également. Si cet environnement porteur se maintient, les objectifs fixés pour 2024 devraient être largement atteints.

B – PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES :

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 2014-03, modifié par le règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les méthodes comptables appliquées au titre de l'exercice comptable 2023 sont identiques à celles de l'exercice 2022.

IMMOBILISATIONS :

Les éléments d'actif immobilisé apportés à l'occasion des opérations de fusion ont été inscrits dans les comptes de la société absorbante en reprenant les valeurs figurant au bilan des sociétés absorbées (prix de revient d'origine, amortissements pratiqués, provisions pour dépréciation). Les amortissements ont continué à être calculés d'après les valeurs d'origine figurant au bilan des sociétés absorbées.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les droits de marque, les fonds de commerce acquis, ne sont pas amortis car protégés juridiquement, ils sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

Les logiciels informatiques sont amortis sur le mode linéaire sur une période de 1 à 7 ans. Un amortissement dérogatoire est constaté pour les biens éligibles en résultat exceptionnel.

Les immobilisations incorporelles libellées sous la mention « Fonds Commercial » correspondent à :

- Des fonds de commerce pour 112.015 K€
Dans ce montant figure l'allocation du mali technique constaté en 2004 lors de l'absorption de Sephora France par Sephora S.A. à hauteur de 88.193 K€. Ce mali technique est considéré comme assimilable à un fonds de commerce dont la durée d'utilisation est non limitée.
- Des droits au bail pour 43.100 K€

Un test de dépréciation systématique est réalisé au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, sur les fonds de commerce et les droits au bail.

La valeur comptable des magasins est comparée à leur valeur d'utilité déterminée sur la base des cash-flows générés par son activité. Si pour un magasin donné, ces cash-flows sont négatifs, et s'il n'est pas couvert par d'autres magasins bénéficiaires sur la même zone de chalandise, alors une dépréciation du fonds de commerce est comptabilisée.

Sur la base des tests mis en œuvre à la clôture des comptes de l'exercice 2023, aucun fonds de commerce n'a été déprécié.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur les durées suivantes :

INTITULE	DUREES
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Installations, matériels, outillages	5 ans
Matériel de bureau informatique	2 à 3 ans
Mobilier de bureau	5 ans et 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

Une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est constituée dès lors qu'apparaît une perte probable. C'est le cas lorsque des opérations de relocalisation et de rénovation connues au moment de l'arrêté des comptes vont conduire à passer en perte des immobilisations pour leur valeur nette comptable.

Dans cette hypothèse, une provision est comptabilisée à hauteur de 100% de cette valeur nette comptable. Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 3.047 K€ (contre 5.472 K€ fin 2022).

Une provision pour remise en état des magasins est constituée dès lors qu'une clause du bail le prévoit, et ce, pour couvrir les coûts inhérents aux travaux permettant de restituer au bailleur le local en l'état initial, sur la base d'un coût moyen au m2. Cette provision est actualisée chaque année.

Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 6.282 K€ (contre 5.035 K€ fin 2022).

1.3 Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. La valeur d'usage est calculée, soit à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie soit en fonction de la situation nette de la filiale.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les coûts d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans par la constatation d'amortissements dérogatoires.

1.4 Tableau des filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société	Observations
				Brute	Nette						
Filiales (détenues à + 50%)											
SEPHORA ASIA PTE LTD	60 751	31 996	100,00%	56 281	56 281	0	0	1 761	1 938	0	
SEPHORA PORTUGAL PERFUMERIA LDA	5 000	-1 861	100,00%	11 264	11 264	2 008	0	52 058	1 814	0	
SEPHORA POLSKA SP ZOO	11 522	10 419	100,00%	30 397	30 397	0	0	202 528	5 535	0	
SEPHORA GREECE SA	45 136	-19 138	100,00%	76 154	76 154	0	0	79 977	9 206	0	
SEPHORA SRO (Rép. Tchèque)	2 556	-301	100,00%	2 120	2 120	0	0	56 722	1 499	0	
DOTCOM GROUP COMERCIO DE PRESENTES	61 571	-7 014	100,00%	184 831	52 432	0	0	60 339	-5 641	0	
BEAUTY IN MOTION SDN BDH (Malaisie)	1 773	260	100,00%	2 019	2 019	0	0	94 182	7 288	395	
SEPHORA SWEDEN AB	6 187	-3 063	100,00%	7 667	7 667	0	0	41 098	3 251	0	
SEPHORA AUSTRALIA PTY LTD	1 230	-32 007	100,00%	1 389	1 389	0	0	191 834	-8 738	0	
SEPHORA DANMARK APS	10 034	-13 496	100,00%	10 025	10 025	0	0	25 794	975	0	
SEPHORA SWITZERLAND SA	2 700	-2 440	100,00%	2 301	2 301	0	0	54 797	6 092	0	
S+ SAS	40	2 085	100,00%	40	40	0	0	336 159	18 753	8 128	
SEPHORA LUXEMBOURG SARL	12	-212	100,00%	13	13	133	0	15 712	1 468	265	
SEPHORA KOSMETIC A.S	4 949	-1 596	100,00%	43 190	43 190	0	0	155 338	15 312	7 152	
SEPHORA GERMANY GMBH	2 725	-63 883	100,00%	2 725	2 725	0	0	124 212	-2 993	0	
SEPHORA MONACO SAM	150	-1 252	98,67%	150	150	-349	0	8 600	1 566	1 316	
PT SEPHORA INDONESIA	170	-29	99,00%	227	227	0	0	8 640	370	0	
SEPHORA HONG KONG LTD	0	-20 702	100,00%	0	0	0	0	29 829	-4 338	0	
SEPHORA NEW ZELAND LTD	2 828	-9 395	100,00%	2 967	2 967	0	0	16 748	-4 878	0	
SEPHORA KOREA LTD	18 261	-40 343	100,00%	19 772	0	17 050	0	10 011	-898	0	
SEPHORA COSMETICS ROMANIA SA	96	-1 667	100,00%	42 998	42 998	0	0	94 344	10 564	7 907	
SEPHORA BULGARIA EOOD	652	-35	100,00%	8 700	8 700	0	0	8 525	978	2 652	
SEPHORA COSMETICS DOO	204	-352	100,00%	7 724	7 724	0	0	16 033	1 722	1 995	
SEPHORA MOYEN ORIENT SA	432	-108 187	70,00%	63 994	63 994	0	0	0	105 019	138 512	
SEPHORA MEXICO SRLCV	14 701	-5 785	82,35%	15 843	15 843	0	0	148 129	7 193	0	
FEELUNIQUE HOLDING LTD	429	-144 084	100,00%	142 454	142 454	8 287	0	156 691	-7 477	0	
PT CMA	585	-1	99,99%	600	600	0	0	0	-11	0	
Participations détenues entre 10 et 50%											
SEPHORA SINGAPORE PTE LTD	2 947	-4 140	40,00%	1 188	1 188	0	0	131 944	6 055	0	
LVMH IBERIA SL	0	0	17,11%	42 045	42 045	0	0	0	0	12 233	
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société	Observations
Filiales françaises (ensemble)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Filiales étrangères (ensemble)	10 008	-23 917	0	0	0	0	0	67 665	634	0	
TOTAUX				779 076	626 905	27 130	0			180 555	

2. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Conformément aux contrats de ventes, les créances sont principalement constatées à l'expédition.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances échues depuis plus de 6 mois et moins de 1 an sont dépréciées à hauteur de 50 %, entre 1 an et 18 mois pour 75 % et au-delà de 18 mois pour 100%.

3. STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le coût d'achat moyen pondéré inclus le coût d'achat des produits diminué des remises sur factures auxquels s'ajoutent les frais d'approche.

Une provision pour dépréciation est calculée sur cette valeur des stocks diminuée des RFA en stock.

A fin décembre 2023, cette provision est constituée en fonction :

- du délai de rotation sur les produits « actifs »,
- des dates d'entrée en stock pour les « Nouveautés » et les « One Shot » (produits événementiels)
- des dates d'inactivation pour les « inactifs » (produits retirés de la vente et non repris par les fournisseurs).

Pour les produits « Nouveautés », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 5% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,

Pour les produits « actifs », les taux appliqués sont les suivants :

- Taux de 1% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 0 et 12 mois
- Taux de 10% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 12 et 18 mois
- Taux de 15% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 18 et 24 mois
- Taux de 30% pour les produits avec un délai de rotation supérieur à 24 mois.

Pour les produits « One shot », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 15% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,
- Taux de 30% pour les produits entrés entre 12 mois et 24 mois,
- Taux de 80% pour les produits entrés depuis plus de 24 mois

Pour les produits « Inactifs », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 30% pour les produits retirés de la vente depuis moins de 3 mois,
- Taux de 50% pour les produits retirés de la vente entre 3 mois et 6 mois
- Taux de 75% pour les produits retirés de la vente entre 6 mois et 12 mois
- Taux de 90% pour les produits retirés de la vente entre 12 et 24 mois
- Taux de 100% pour les produits retirés de la vente depuis plus de 24 mois.

Pour les produits retirés de la vente mais faisant l'objet d'une reprise par les fournisseurs, la provision est égale à 20% de la valeur de ces produits.

Pour les produits identifiés en destruction et en casse, la provision est égale à 100% de la valeur de ces produits.

Une provision pour démarque est constituée pour couvrir le risque d'écart de stocks entre la date de l'inventaire complet réalisé en cours d'année et la clôture fiscale du 31 décembre. Le calcul est le suivant :
Chiffre d'affaires entre date d'inventaire et 31 décembre multiplié par le taux de démarque constaté lors du précédent inventaire complet – montant réel des écarts sur stock constaté entre ces deux dates.

4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Dans le cadre de la gestion de ses activités, la société est impliquée ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, les relations avec ses salariés et toutes autres matières inhérentes à ses activités. La société estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

A titre d'information, les dotations pour risques et charges de l'exercice se sont élevées à 16.280 K€. Les reprises se montent, quant à elles, à 16.519 K€.

Ces dotations et reprises se décomposent de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Solde au 31/12/2023
Provisions pour renouvellement des baux	1 366	973	0	120	2 220
Provisions pour remise en état des magasins	5 035	2 624	0	1 377	6 282
Provisions pour pertes de change	2 038	752	2038	0	752
Provisions pour indemnités départs en retraite	3 677	420	157	0	3 941
Provisions pour litiges sociaux	5 023	6 454	703	3 528	7 246
Provisions pour impôts	300	200	0	0	500
Provisions programme Cartes de fidélité	5 315	2 072	561	0	6 826
Autres provisions pour risques	25 588	8 752	938	7 097	26 305
Total	48 342	22 247	4 397	12 122	54 070

Les reprises non utilisées à hauteur de 12.122 K€ concernent principalement les provisions pour litiges de la filiale en Russie (6.847 K€) et les litiges sociaux (3.528 K€).

Programme de fidélité Sephora

Le programme de fidélité Sephora consiste à envoyer un bon de remise de 10 % (valable 6 mois) à tous clients fidèles ayant capitalisé 150 points ou 4 journées d'achats.

En respect de l'avis 2004-E du comité d'urgence de la réglementation comptable, Sephora constate une provision pour risque sur la base du coût de revient de l'avantage accordé dès l'octroi de ce dernier. La provision est calculée à partir du nombre de points non utilisés et du nombre de bons de réduction émis et non périmés, pondérée d'un coefficient de probabilité d'utilisation.

Le montant au bilan fin 2023 est de 6.826 K€ (contre 5.315 K€ fin 2022).

5. REMISES DE FIN D'ANNEE A RECEVOIR

Les Remises de Fin d'Année à recevoir sont constatées au bilan en diminution du poste Fournisseurs de marchandises.

C – NOTES SUR LE BILAN :

Les chiffres figurant dans les tableaux présentés ci-après sont exprimés en euros.

1. BILAN

1.1 Immobilisations (tableau DGI 2054 cf.ci après)

1.2 Amortissements (tableau DGI 2055 cf.ci après)

1.3 Provisions (tableau DGI 2056 cf.ci après)

1.4 Etat des créances et des Dettes (tableau DGI 2057 cf.ci après)

1.5 Capitaux propres

Le capital social est composé par 26 085 500 actions de 3 euros de valeur nominale.

Montants exprimés en milliers d'euros

Comptes	Solde d'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes	Amort. dérogatoire	Solde de clôture
Capital	78 257					78 257
Primes d'émission et de fusion	185 097					185 097
Réserves légales	7 826					7 826
Autres réserves	32 968					32 968
Report à nouveau	134 317	46 067		0		180 384
Résultat de l'exercice	46 067	-46 067	262 672			262 672
TOTAL	484 532	0	262 672	0	0	747 204
Provisions réglementées	67 176				5 678	72 854
TOTAL CAPITAUX PROPRES	551 708	0	262 672	0	5 678	820 058

1.6 Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2023
Clients factures à établir	17 438
Fournisseurs avoirs à recevoir	100 845
Créances sociales et fiscales	221
Créances diverses	25
	118 529

Formulaires annexes (article 23 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SEPHORA SAS **Provisoire**										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Acquisitions, créations, apports et versements de prêt à prêt			
						Cession et à une immobilisation au nom de l'entreprise à la fin de l'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	02	3 830	03	04	0	
	Autres parties d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	05	408 784 528	06	07	80 272 787	
CORPORELLES	Terrains					08		09	10		
	Concessions	Sur sol propre	Dont Composants	19		11		12	13		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	20		14		15	16	16 425 191	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels *	Dont Composants	21		17		18	19	5 841 447	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériels et outillage industriels *	Dont Composants	22		20		21	22		
		Matériel de transport *				23		24	25		
		Matériel de bureau et matériel informatique				26	125 351 860	27	28	12 635 087	
		Emballages récupérables en fin d'exercice *				29		30	31		
	Immobilisations corporelles en cours					32	2 778 421	33	34	4 509 103	
	Avances et acomptes					35	281 798	36	37	127 142	
	TOTAL III				38	410 438 051	39	40	39 317 970		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				41		42	43		
		Autres participations				44	730 323 856	45	46	53 032 025	
		Autres titres immobilisés				47		48	49		
Prêts et autres immobilisations financières				50	10 075 404	51	52	954 580			
TOTAL IV				53	740 399 260	54	55	53 986 585			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						56	1 559 625 870	57	58	153 577 342	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Détail des		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par versement de prêt à prêt		par cession à des tiers ou par mise en équivalence ou évaluation à la fin de l'exercice				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	59		60	3 830	61	
	Autres parties d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	62	7 243 804	63	41 871 608	64	419 941 903
CORPORELLES	Terrains			65		66		67	
	Concessions	Sur sol propre		68		69		70	
		Sur sol d'autrui		71	22 074 258	72	218 500 063	73	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels *		74		75		76	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériels et outillage industriels *		77	6 983 679	78	58 534 610	79	
		Matériel de transport *		80		81		82	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		83	12 085 732	84	125 941 215	85	
		Emballages récupérables en fin d'exercice *		86		87		88	
	Immobilisations corporelles en cours			89	2 546 987	90	18 190	91	4 722 368
	Avances et acomptes			92	2 085	93	0	94	386 855
	TOTAL III		95	2 549 052	96	41 121 859	97	406 085 110	98
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		99		100		101	
		Autres participations		102	1 627 852	103	781 728 029	104	
		Autres titres immobilisés		105		106		107	
Prêts et autres immobilisations financières		108	1 838 180	109	9 193 784	110			
TOTAL IV		111	3 466 032	112	790 921 813	113			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				114	9 792 856	115	86 457 499	116	1 618 952 667

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

Formulaire déposé (article D.1.A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SEPHORA SAS **Provinsaire**

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif en réprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	EY 3 830	EJ 0	EY 3 830	EY 3 830
Fonds commercial	RI	RF	RI	RI
Autres immobilisations incorporelles	PE 152 308 128	PF 30 458 822	PG 38 391 540	PH 146 375 408
TOTAL I	EK 152 311 958	RI 30 458 822	RG 38 391 540	RI 146 379 238
Terrains	FI	FJ	FK	FL
Constructions	Sur sol propre	FM	FN	FO
	Sur sol d'autrui	FP 182 190 104	FR 12 853 103	FS 174 101 275
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	FT	FU	FV
Installations techniques, matériel et outillage industriels	FZ 49 479 052	GA 3 531 484	GB 6 531 056	GC 48 539 469
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	GD	GE	GF
	Matériel de transport	GG	GH	GI
	Matériel de bureau et informatiques, mobilier	GL 108 341 953	GM 8 731 411	GN 103 569 161
	Emballages récupérables et divers	GO	GP	GQ
	TOTAL II	GV 338 011 119	HW 24 985 977	IX 38 797 191
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	EX 490 323 075	UP 55 444 799	WQ 75 188 731	UR 470 579 143

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	SP	SI	SJ	SK	SL	SM	SN
Fonds commercial	RP	RU	RV	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	ST 32 888 201	SH	SI	SK 25 081 013	SL	SM	SN 7 525 188
TOTAL I	SW 32 888 201	SX	SY	SK 25 081 013	SL	SM	SN 7 525 188
Terrains	QI	QJ	QK	QL	QM	QN	QO
Constructions	Sur sol propre	QI	QJ	QL	QM	QN	QO
	Sur sol d'autrui	QI	QJ	QL	QM	QN	QO
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	QI	QJ	QL	QM	QN	QO
Installations techniques, matériel et outillage industriels	TI 11	TJ	TK	TL	TM	TN	TO
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	TI	TJ	TL	TM	TN	TO
	Matériel de transport	TI	TJ	TL	TM	TN	TO
	Mat. bureau et informatiques, mobilier	TI 522 637	TJ	TL 374 377	TM	TN	TO 148 259
	Emballages récupérables et divers	TI	TJ	TL	TM	TN	TO
	TOTAL II	TX 522 637	TY	SK 374 377	SL	SM	SN 148 259
Frais d'acquisition de titres de participation	UL	UM	UN	UK	UL	UM	UN
TOTAL III	UP 32 888 201	UQ 522 637	UR	SK 25 081 013	SL 374 377	SM	SN 7 773 448
Total général des variations (SP+Q+NR)	33 208 839	Total général des variations (SR+ST+SE)		25 435 390	Total général des variations (SW+XV)		7 773 448

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			ZP	ZI
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Ces cases sont à compléter si l'entreprise a des amortissements dérogatoires à la fin de l'exercice.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cagid Group

Formulaire réglementaire (1) A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SEPHORA SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3F	TA	TP	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3I	TI	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	IG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TI	TX	TO
	Dotations exceptionnelles de 30 %	05	04	05	06
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies B du CGI)	II	IK	IL	IO
	Autres provisions réglementées (I)	3V	TP	TP	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TI
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4I	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	6D	6F	6H	6K
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5L	5M	5N	5O
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	6A	6B	6C
Provisions pour dépréciation	IOT immobilisations	— incorporelles	6A	6B	6C
		— corporelles	6E	6F	6G
		— titres en dévaluation	6I	6J	6K
		— titres de participation	6L	6M	6N
		— autres immobilisations financières (I) *	6O	6P	6Q
	Sur stocks et en cours	6R	6S	6T	6U
	Sur comptes clients	6V	6W	6X	6Y
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6Z	6A	6B	6C
	TOTAL III	6D	6E	6F	6G
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	6H	6I	6J	6K
Données dotations et reprises		— d'exploitation	6L	6M	6N
		— financières	6O	6P	6Q
		— exceptionnelles	6R	6S	6T
		TOTAL	6U	6V	6W
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-3° du CGI					

(I) à détailler sur feuille(s) séparée(s) selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être détaillées sur l'état détaillé des charges à payer joint à la production prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications complémentaires relatives aux données dans la notice n° 3072

16

1.7 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2023
Clients avoirs à établir	14 142
Charge à payer sur perte de change	0
Dettes sociales et fiscales	0
Dettes diverses	0
Fournisseurs factures non parvenues	139 191
Fournisseurs immobilisations factures non parvenues	0
Intérêt comptes courants et comptes bancaires	275
Intérêt sur emprunts	0
	153 609

1.8 Produits et charges imputables à un autre exercice

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2023
Charges constatées d'avance (*)	6 861
Produits constatés d'avance (**)	10 724

(*) Les charges constatées d'avance concernent principalement l'étalement de droits d'entrée (baux), d'assurance et de maintenance informatique.

(**) Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des participations aux travaux reçues de nos bailleurs.

D. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

1.1 Chiffre d'affaires

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	VENTES DE MARCHANDISES	PRESTATIONS DE SERVICES (*)	Total
France	1 452 063	64 019	1 516 082
Export et CE	490 752	150 732	641 484
	1 942 815	214 751	2 157 566

Les prestations de services sont majoritairement constituées de royalties, de management fees et de prestations logistiques facturées aux filiales.

On y trouve également des refacturations médias et animations aux différentes marques.

1.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	CHARGES	PRODUITS	NET
Provision sur titres, sur comptes courants filiales, situation nette filiale	36 772	0	-36 772
Pertes sur filiales	0	0	0
Intérêts comptes courants intra-groupe	7 977	856	-7 121
Pertes et gains de change	11 750	5 031	-6 720
Autres mouvements sur provisions	7 193	3 467	-3 726
Autres frais et produits financiers	48	1 902	1 854
Dividendes reçus	0	180 555	180 555
TOTAL	63 740	191 811	128 071

1.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	CHARGES	PRODUITS	NET
Opérations de gestion	9 725	0	-9 725
Opérations en capital	49	88	39
Amortissements dérogatoires	34 487	28 809	-5 678
Autres amortissements et provisions	7 306	5 147	-2 159
TOTAL	51 566	34 043	-17 523

Le résultat exceptionnel 2023 est une perte de -17 millions d'euros en 2023, principalement causée par le versement d'une subvention en faveur de notre filiale Sephora Corée pour 9,7 millions d'euros.

1.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant & Participation	Résultat Exceptionnel	Résultat net Comptable
Social avant IS	333 132 814	-17 522 670	315 610 144
Retraitements extra-comptables	-112 795 289	9 924 501	-102 870 788
Base imposable	220 337 525	-7 598 170	212 739 355
Impôt sur les bénéfices	-56 876 088	1 961 328	-54 914 760
Crédits d'impôt			2 146 388
Imputations diverses			-169 307
Impôts sur les bénéfices de l'exercice :			-52 937 679

(*) L'impôt sur les sociétés est calculé au taux de 25 %.

Une contribution sociale de 3,3% est calculée sur la partie de l'impôt sur les sociétés dépassant 763 K€.

Le montant des crédits d'impôts dont bénéficie Sephora SAS pour l'exercice 2023 s'élève à 2 147 K€ dont 1 940 K€ au titre du versement à la Fondation Louis Vuitton.

A noter qu'il n'y a pas de Crédit Impôt Recherche au titre de l'exercice 2023.

E. INFORMATIONS DIVERSES :

1. Situation fiscale différée ou latente

▪ Impôts différés Actif

Montants exprimés en milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2023	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Provisions Risques & Charges	30 265	7 817	953	31 218	8 064
Provisions sur stocks	20 869	5 390	2 713	23 582	6 091
Provisions créances clients	893	231	-60	834	215
Dépréciations immobilisations corporelles & incorporelles	0	0	0	0	0
Participation	13 613	3 516	2 213	15 826	4 088
C3S	2 461	636	453	2 914	753
Autres taxes	2 308	596	58	2 365	611
Factures à recevoir non déductibles	0	0	6 900	6 900	1 782
Impact des marges arrières	40 283	10 405	5 260	45 543	11 764
Autres différences temporaires	20 536	5 304	-235	20 301	5 244
Ecart de conversion	234	60	175	409	106
Déficits reportables	0	0	0	0	0
Impôt différé Actif	131 460	33 956	18 430	149 890	38 717

▪ Impôts différés Passif

Montants exprimés en milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2023	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Ecart de conversion	-2 037,7	-526	1 286	-752	-194
Impôt différé Passif	-2 038	-526	1 286	-752	-194

(*) Ces impôts différés sont calculés au taux de 25,83% qu'ils soient considérés à court terme comme à long terme.

2. Filiales et participations

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

3. Effectifs exercice 2023 (ETP)

	Moyen	Au 31/12/2023
Cadres	1 068	109
Agents de maîtrise	843	864
Employé(e)s	3 082	3 365
Total	4 993	4 338

4. Engagements pour indemnités de départ à la retraite

Les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC 2003-R01.

Cette indemnité fait l'objet d'une provision présentée au bilan en provision pour risques et charges dans son intégralité.

Les calculs, effectués par le Cabinet Mercer, impliquent la prise en compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- probabilité de présence jusqu'à la date de la retraite,
- taux de mortalité à l'âge de la retraite,
- taux d'inflation de 2% (sans changement par rapport à 2022),
- taux d'actualisation de 3,70% (hausse de 0.60 points par rapport à 2022),
- taux d'évolution des salaires de 3% (sans changement par rapport à 2022),
- âge de départ en retraite de 65 ans en moyenne pour les cadres (sans changement par rapport à 2022) et entre 62 ans et 64 ans pour les non-cadres,
- taux de charges sociales moyennes de 47% (sans changement par rapport à 2022).

Au total, au 31 décembre 2023, la provision pour indemnités de départ en retraite s'élève à 3.941 K€ (contre 3.677 K€ fin 2022).

Les droits de l'année, l'amortissement des écarts actuariels et la charge d'intérêts de l'année sont enregistrés en résultat d'exploitation.

5. Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- Engagements donnés au titre des loyers sièges et magasins :

Cautions du **CIC**, NEANT

Cautions de la **Société Générale** pour un montant de 15.105.316 euros,

Cautions de la **BNP Paribas** pour un montant de 3.851.516 euros.

- Engagements donnés au titre des cautions bancaires :

Il s'agit de lettres de confort et de garantie à première demande données auprès d'établissements bancaires au profit de nos filiales étrangères pour un montant de 246 932 904 euros (contre 233 994 554 euros fin 2022).

DECLARATION GLOBALE DES COUVERTURES DE CHANGE REALISEES SUR LES MARCHES FINANCIERS

En milliers d'euros

Instruments de couverture utilisés ⁽¹⁾		Opérations d'exploitation (achats/ventes) dont opérations réalisées ⁽¹⁾ :		Résultats des instruments sur opérations couvertes réalisées ⁽²⁾	Résultats des instruments sur opérations couvertes de l'exercice suivant ⁽²⁾
Nature	Montant				
Contrat de change à terme	12 725 797 0	Ventes Achats	12 725 797 0	1 522 927 0	0 0
Option de change	150 885 968 0	Ventes Achats	11 910 401 0	700 364 0	1 463 802 0

(1) '- ', la société est acheteuse de devises.
'+', la société est vendeuse de devises.

(2) '- ', la société réalise une perte.
'+', la société réalise un profit.

6. Régime Fiscal

La société Sephora SA a opté pour le régime de l'intégration fiscale, la société tête de groupe étant :

LVMH
22 avenue Montaigne
75008 PARIS

La charge d'impôt comptabilisée ne présente pas de divergence avec l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

7. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

LVMH
22 avenue Montaigne
75008 PARIS
SIRET 775 670 417 00051 APE 741J

8. Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Néant.